

Mineure en sciences de l'ingénieur : mathématiques appliquées (accessible uniquement pour réinscription)

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
Conditions d'accès	5
Evaluation au cours de la formation	5
Formations ultérieures accessibles	5
Gestion et contacts	5
Organisation pratique	6

MINMAP - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure en sciences de l'ingénieur: mathématiques appliquées vous offre:

- les connaissances et les compétences de base dans les disciplines fondamentales des mathématiques appliquées ;
- une initiation à la conception, l'analyse et la mise en oeuvre de modèles mathématiques pour l'ingénierie dans le monde industriel ou organisationnel et pour l'élaboration de stratégies efficaces d'optimisation de leur performance.

MINMAP - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Les acquis d'apprentissage de spécialisation (majeure et mineure) ont été définis en cohérence avec ceux du tronc commun du programme de Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊗ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Cette mineure est accessible uniquement pour les étudiants déjà inscrits avant 2020. Certains cours ayant disparu, les étudiants inscrits à cette mineure, sont invités à contacter les conseillers aux études pour prendre connaissance du programme qui leur est proposé.

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

o Cours obligatoires de la mineure en mathématiques appliquées. (30 crédits)

Les étudiants ayant le cours LMECA1120 dans leur majeure MECA le remplacent par LMAT1223. Les étudiants ayant le cours LINMA1510 dans leur majeure (ELEC, GBIO, MECA) le remplacent par LINMA1315. Les étudiants suivant la majeure GC prennent le cours LMECA1120 au sein de leur majeure lors du bloc annuel 2, et complètent ensuite leur programme de mineure en prenant LINMA1315 lors du bloc annuel 3.

○ LINMA1170	Analyse numérique	François Henrotte (supplée Jean-François Remacle) Jean-François Remacle	[FR] [q2] [30h+22.5h] [5 Crédits]		x
○ LINMA1691	Mathématiques discrètes I : Théorie et algorithmique des graphes	Vincent Blondel Jean-Charles Delvenne	[FR] [q1] [30h+22.5h] [5 Crédits]		x
○ LINMA1702	Modèles et méthodes d'optimisation I	François Glineur	[FR] [q2] [30h+22.5h] [5 Crédits]	x	
○ LINMA1510	Linear Control	Denis Dochain	[FR] [q1] [30h+30h] [5 Crédits]		x
○ LINMA1731	Stochastic processes : Estimation and prediction	Pierre-Antoine Absil Luc Vandendorpe	[FR] [q2] [30h+30h] [5 Crédits]		x

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINMAP - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

> [Bachelier en sciences mathématiques](#) [prog-2021-math1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure polytechnique est organisée essentiellement pour les étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil.

La mineure en mathématiques appliquées est accessible aux étudiants inscrits à un programme de bachelier en sciences mathématiques.

L'ensemble des cours de la mineure est accessible moyennant une formation de base en mathématique de contenu équivalent à celui des cours de mathématique des trois premiers quadrimestres de la formation de bachelier ingénieur civil. L'admission des bacheliers hors EPL et hors sciences mathématiques se fait sur base d'un dossier d'admission (transcript des années antérieures) à introduire auprès de la Commission de Programme MAP. Pour le cours LINMA1731, une formation de base en probabilité et statistique est en outre requise. Pour le cours LINMA1510, une formation de base en signaux et systèmes est requise.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Majeures-mineures donnant un accès direct au(x) master(s) :

Les mineures polytechniques assurent aux étudiants ayant obtenu avec succès un grade de bachelier en sciences de l'ingénieur-ingénieur civil, dans le cadre d'un programme comportant l'une de ces mineures, l'accès inconditionnel et sans enseignement complémentaire au master ingénieur civil correspondant à cette mineure.

- Pour la mineure en mathématiques appliquées : le master ingénieur civil en mathématiques appliquées

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SST/EPL/MAP

Commission de programme - Ingénieur civil en mathématiques appliquées (MAP)

Ecole polytechnique de Louvain (EPL)

Secteur des sciences et technologies (SST)

MAP

Avenue Georges Lemaître 4-6 - bte L4.05.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 25 97 - Fax: +32 (0) 10 47 21 80

Responsable académique du programme: [Pierre-Antoine Absil](https://uclouvain.be/repertoires/pa.absil) (<https://uclouvain.be/repertoires/pa.absil>)

Personne(s) de contact

- Secrétariat: [Nathalie Ponet](https://uclouvain.be/repertoires/nathalie.ponet) (<https://uclouvain.be/repertoires/nathalie.ponet>)

ORGANISATION PRATIQUE

Gestion de la mineure et de son inscription

Responsable académique: Professeur Pierre-Antoine Absil (voir gestion et contacts)

Personne de contact : Nathalie Ponet, secrétaire - tél. : 010/47 25 97

Modalités d'inscription

L'accès des étudiants hors EPL (c'est-à-dire non inscrits au programme de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil) à la mineure en mathématiques appliquées est examiné par la commission de programme en mathématiques appliquées, sur base d'un dossier de candidature remis par le candidat. Ce dossier comprend un relevé des crédits obtenus lors de formations antérieures, ainsi qu'une lettre de motivation. Cette procédure n'est pas requise pour les étudiants des bacheliers en sciences mathématiques ou physiques, organisés par la Faculté des Sciences.

En BAC2

Une inscription en BAC2 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (l'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une option)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant à accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau, ...").

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

En BAC3

Lors de leur inscription en troisième année de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de bachelier (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

Modalités d'organisation

Il n'y a pas d'organisation particulière pour cette mineure.